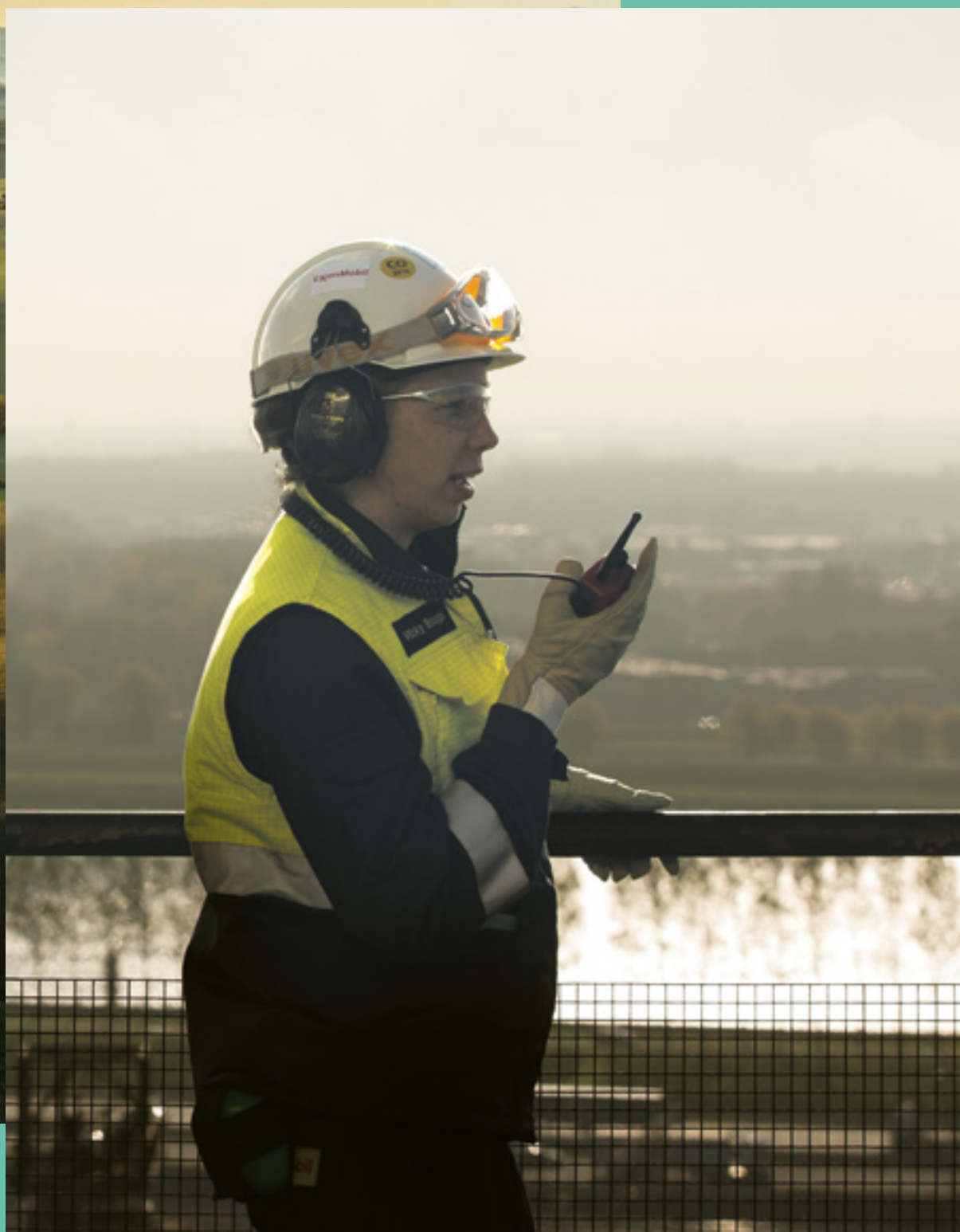


RSE

Les actions engagées pour limiter l'impact de nos activités sur l'environnement et atténuer les émissions de nos opérations se poursuivent, soutenues par des systèmes de gestion rigoureux.

Le dialogue avec les riverains s'est maintenu autour de nos sites, avec des opérations de solidarité en période de crise sanitaire.





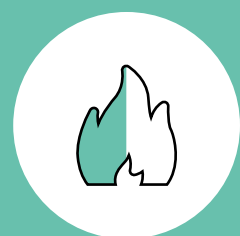
Préserver la santé des salariés

Durant l'année 2020, les plans de continuité des activités et les cellules de gestion de la crise sanitaire ont toujours placé la sécurité et la santé au cœur des décisions. L'adaptation des protocoles sanitaires a été assurée en permanence pour garantir la sécurité de tous. L'accompagnement individuel par les équipes médicales et sociales a été renforcé, en présentiel ou en distanciel, avec des conseils apportés aux salariés et leurs superviseurs, sur la gestion des équipes en télétravail ou des risques psychosociaux.



1 000

Nombre de jours record sans incident de sécurité des procédés (*process safety*) atteint en 2020 sur le site de Gravenchon, témoignant de la progression constante de la performance opérationnelle. Aucun accident avec arrêt de travail ne s'est produit en 2020, tant concernant le personnel Esso que le personnel d'entreprises intervenant sur nos sites.



– 23 %

Baisse des opérations de torchage sur le site de Fos-sur-Mer grâce à une meilleure fiabilité des opérations et une anticipation de la gestion des phases d'arrêt. Le site confirme ses bons résultats dans ce domaine et démontre les avancées du groupe dans sa performance environnementale.

La performance environnementale des opérations

Esso poursuit ses efforts pour renforcer la fiabilité de ses opérations, réduire ses émissions et améliorer l'efficacité de son outil industriel. Ainsi, les émissions de CO₂ ont enregistré en 15 ans une baisse de 17 % par tonne de brut traité. En 2020, la réduction des émissions à la torche est en baisse de 9,1 % par rapport à 2019. La baisse des émissions de dioxyde de soufre (SO₂) est particulièrement marquée, en baisse de 71 % par tonne de brut traité sur la même période de 15 ans. Témoigne, également, de ces bonnes performances, le renouvellement de la certification ISO 50001 de nos deux raffineries.



Enjeux sociaux et sociétaux

La sécurité et la santé restent deux valeurs prioritaires du groupe. Dans le contexte de la pandémie, toutes les mesures sanitaires sont prises pour protéger au quotidien nos équipes, nos parties prenantes et nos clients. Le dialogue, l'éthique et la solidarité sont plus que jamais des principes fondamentaux, en interne comme auprès des communautés autour des sites.

Sécurité



Le groupe Esso S.A.F. s'attache à créer un environnement de travail où « personne ne se blesse » et vise l'excellence opérationnelle dans l'exécution de ses différentes activités.

La sécurité est une valeur fondamentale de notre groupe. Elle est envisagée de façon globale en incluant les salariés, les entreprises intervenantes, les riverains autour de nos sites, les clients professionnels et les consommateurs. Notre démarche consiste à identifier les risques possibles, à mettre en place toutes les procédures pour prévenir les incidents potentiels, ainsi qu'à former nos équipes et les parties prenantes à toujours mieux anticiper les risques. Esso s'appuie sur un outil de gestion et de prévention des risques propre au groupe ExxonMobil, *Operations Integrity Management System* (OIMS), référence internationale dans notre secteur. Toutes nos procédures de travail sont directement liées à l'outil OIMS pour atteindre et maintenir l'excellence en matière de SSHE (sûreté-sécurité hygiène-environnement) à tous les niveaux de notre organisation.

+ Pour en savoir plus, consultez le site internet esso.fr

Sécurité du personnel ①

Depuis 2019, le groupe Esso publie ses résultats sécurité sur une base proposée par l'agence américaine pour la sécurité et la santé au travail (OSHA - *Occupational Safety and Health Administration*). Les indicateurs de performance OSHA étant largement utilisés internationalement dans la profession, ils permettent la comparaison directe avec d'autres acteurs majeurs du raffinage et de l'industrie pétrolière en général.

Les deux principaux indicateurs de performance sécurité sont :

- **TRIR** (*Total Recordable Injury Rate*). Le taux de fréquence des accidents avec et sans arrêt de travail par 200 000 heures travaillées (personnel Esso et personnel des entreprises intervenantes cumulés) ;
- **LTIR** (*Lost Time Injury Rate*). Le taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail par 200 000 heures travaillées (personnel Esso et personnel des entreprises intervenantes cumulés).

La sécurité est une valeur essentielle qui doit être prise en compte dans chacune de nos décisions. « Personne ne se blesse » est la signature du groupe ExxonMobil en matière de sécurité.

En 2020, aucun accident majeur n'est à signaler selon le référentiel OSHA pour le personnel Esso. Toutefois, quelques incidents mineurs sans arrêt de travail appellent à maintenir une vigilance de tous les instants : sept incidents sont à reporter au total dont deux pour le personnel Esso. L'effort porte sur le partage d'expérience, l'implication de chacun et les façons d'influencer positivement les comportements sur le lieu de travail, afin de mieux anticiper les risques.

À propos de la sécurité des procédés

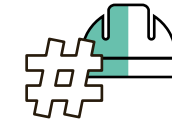
La gestion efficace de la sécurité des procédés permet d'identifier et de gérer de façon proactive les dangers, les scénarios majeurs et les dispositifs de protection dans chaque installation.

Engagé dans une démarche d'amélioration continue en matière de performance sécurité, le groupe Esso a identifié quatre objectifs critiques.

- 1 • Gérer le risque.
- 2 • Gérer proactivement les principaux dangers, scénarios et dispositifs de protection.
- 3 • Former le personnel et accompagner la performance humaine.
- 4 • Apprendre de ses expériences.

Sécurité industrielle et sécurité des riverains

La gestion de la sécurité et son amélioration représentent un défi permanent, avec des procédures spécifiques pour analyser et gérer les risques industriels, former les salariés et impliquer les sous-traitants. L'intégration sur le territoire et la cohabitation avec les zones riveraines sont strictement encadrées par un dispositif particulier, les Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT), établi à l'issue d'un long processus de concertation avec les parties prenantes (industriels, riverains, élus, services de l'État). Nos relations avec les communautés sont essentielles pour conserver la confiance du public dans l'intégrité de nos opérations. Cette confiance se gagne en communiquant sur nos performances auprès de notre personnel et du public.



0,124

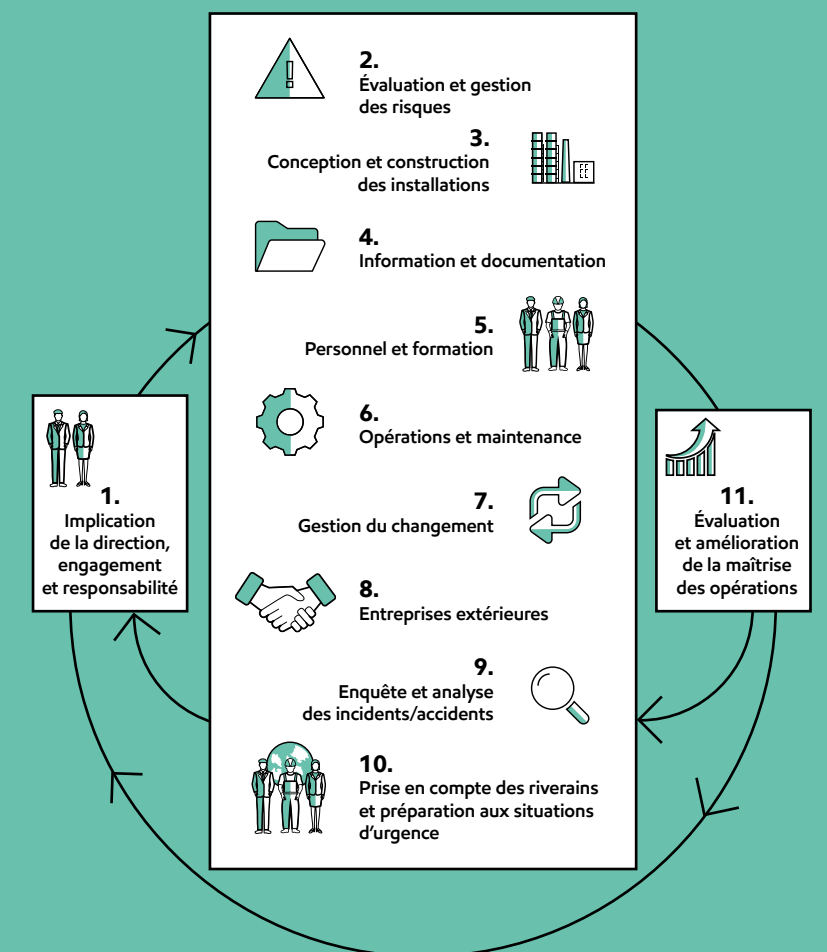
Taux de fréquence des accidents avec et sans arrêt de travail par 200 000 heures travaillées par le personnel Esso.

0

Taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail par 200 000 heures travaillées par le personnel Esso.

Système de référence OIMS : des procédures rigoureuses

Déployé à l'échelle du groupe ExxonMobil depuis 1991, il guide au quotidien chaque décision opérationnelle, depuis la recherche jusqu'à la fabrication et la commercialisation des produits.



+ Plus d'informations sur le site corporate.esso.fr, rubrique Développement durable

① Retrouvez les indicateurs de performance extra-financière dans le tableau de synthèse en pages 74 et 75

Santé et Social



La santé et la qualité de vie au travail sont essentielles pour le bien-être de chacun et la performance du groupe Esso. Les salariés bénéficient d'un suivi médical attentif, de conseils et de formations régulières concernant les risques professionnels. D'autre part, la politique de ressources humaines s'attache à développer une culture du dialogue et de l'accompagnement. En 2020, la crise sanitaire et ses effets multiples, ajoutés aux projets de réorganisations visant à assurer la pérennité des activités du groupe et à sauvegarder la compétitivité de l'entreprise, ont impacté l'organisation et les opérations. Soutenir les salariés du groupe durant cette période a été plus que jamais la priorité du service médical.

La qualité de vie au travail

La direction médicale en première ligne pour protéger la santé des salariés

Dès le début de la crise de la Covid-19 au premier trimestre 2020, la direction médicale a été impliquée dans les plans de continuité de l'activité et les cellules de gestion de la crise. Le défi a été non seulement de maintenir les activités, mais aussi de respecter une qualité de vie au travail pour chacun des salariés, malgré le confinement. Une rotation des équipes médicales sur site a été réalisée afin de préserver la santé des salariés et leur apporter support médical et soutien psychologique. La performance de nos systèmes informatiques et de nos outils de communication a permis d'assurer la continuité des activités, avec le renfort du groupe ExxonMobil en Europe et au niveau de la corporation. Des téléconférences interactives régulières ont été rapidement mises en place. Durant la période de confinement, elles ont permis à l'ensemble des salariés d'échanger avec les médecins sur les avancées des connaissances sur la pandémie. Les équipes médicales et les ressources humaines ont aussi conseillé les salariés et les superviseurs sur des sujets essentiels tels que la gestion des équipes

en télétravail et la gestion des risques psychosociaux (RPS), générés par la pandémie et l'isolement, ou encore l'ergonomie du travail à la maison.

L'accompagnement individuel par les équipes médicales et sociales a été maintenu. Les visites médicales se sont poursuivies, que ce soit en présentiel ou par téléconsultation. Sur les sites industriels et sur nos dépôts dont l'activité est d'importance vitale pour le pays, la direction médicale a pris une part soutenue dans le difficile exercice d'élaboration des plans de continuité d'activité et le traçage des cas et des contacts. À partir du mois de mai, le soutien apporté par les équipes médicales a été fondamental dans l'élaboration et la bonne compréhension des protocoles de «déconfinement».

Au cours du dernier trimestre 2020, outre la poursuite des activités de soutien habituelles des services médicaux, sociaux et d'hygiène industrielle, ainsi que le soutien spécifique lié à la crise sanitaire, il a été nécessaire d'élaborer et de mettre en place un accompagnement des projets de réorganisations. Sous l'impulsion de la direction, un plan de prévention des RPS a été établi, mettant l'accent sur la prévention primaire.

Cultiver la santé de nos salariés

Les améliorations dans le domaine de la santé ont un impact direct sur la qualité de vie et la performance des salariés. Avec la mise en place du programme international « Culture de la Santé », ces derniers peuvent accéder à des conseils et formations santé et sécurité au travail, l'aspect préventif étant toujours privilégié. Des sujets aussi variés que l'ergonomie, l'éducation sportive et le fitness, la nutrition, le sommeil ou les gestes barrières, sont abordés sous un angle ludique. Les animations sont imaginées, proposées et coordonnées par un groupe de volontaires de plusieurs secteurs d'activité. Dans sa démarche d'amélioration continue des procédés, le groupe s'assure que

les équipements de protection individuelle sont régulièrement modernisés. Notre service hygiène industrielle, accrédité par le Cofrac, surveille régulièrement les niveaux d'exposition des salariés aux nuisances physiques et chimiques, afin que les mesures nécessaires soient prises pour qu'ils restent en dessous des valeurs-limites d'exposition.

La santé de nos parties prenantes

Protection de la santé des consommateurs

Dans ce domaine, le groupe Esso applique rigoureusement la réglementation européenne REACH (*Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals*) et son principe de fiches de données de sécurité. Décrivant la nature des produits commercialisés et leurs effets éventuels sur la santé et l'environnement, ces fiches sont accessibles en ligne et régulièrement mises à jour.

Évaluation des risques sanitaires pour les riverains

Lancé par le Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (SPPPI), le projet RÉPONSES (Réduire les POLLutioNs en Santé Environnement) auquel participe Esso a été particulièrement actif en 2020 dans la zone de l'étang de Berre. Il vise à répondre aux attentes d'informations de la population et à faire connaître les actions des entreprises pour réduire l'exposition des populations. Sur la zone de Fos-sur-Mer, une évaluation quantitative des risques sanitaires (EQRS) a été réalisée dans le cadre de l'arrêté préfectoral sur les composés organiques volatils (COV) du 25/06/2018. Cette étude montre que le risque sanitaire de la raffinerie n'est pas significatif.

Maladies professionnelles ①

Chaque année, le directeur médical établit un bilan des maladies professionnelles déclarées, reconnues et imputées aux sociétés Esso S.A.F. et Esso Raffinage. En 2020, trois cas ont été imputés au groupe Esso.

À retenir

Culture de Santé

La France compte parmi les 30 pays dans lesquels a été déployé un programme interne entièrement dédié à la santé des salariés. La prévention en est le maître-mot.



Ariane Isnard

Directrice médicale France

« La crise sanitaire et les projets de réorganisations demandent un accompagnement renforcé de tous les salariés. Durant toute l'année, les directions médicales et des ressources humaines sont restées entièrement mobilisées dans une situation sans précédent. »

Notre politique sociale

Accompagner le changement et l'adaptation du groupe Esso

Dans le contexte d'évolution rapide du secteur du raffinage et du secteur de l'énergie en général, le groupe Esso est engagé dans un processus de transformation afin de renforcer sa compétitivité et de continuer à développer les talents. Cet effort en profondeur demande l'implication de tous les salariés du groupe, avec une politique de ressources humaines qui s'adapte et veille à respecter les parcours professionnels et la qualité de vie au travail. En fin d'année 2020, dans le contexte de la crise sanitaire et des projets de réorganisations, les changements ont été nombreux et l'agenda social a été particulièrement dense.

Des conditions de travail améliorées

L'année 2020 a été marquée par le déménagement du siège social du groupe Esso à Nanterre (92). L'installation dans le nouveau bâtiment haute qualité environnementale a été l'opportunité de réinventer l'environnement de travail sur le principe du Flex Office* en favorisant les espaces collaboratifs. En amont du projet, un accompagnement des salariés avait été préparé, avec de nombreux ateliers thématiques pour que chacun puisse s'approprier son nouvel environnement de travail. Pour accompagner ce changement majeur, des groupes dédiés au management, à l'adaptation de l'organisation de l'entreprise et à son environnement ont aussi été mis en place.

Au début de l'année 2020, les dispositions de l'accord « Qualité de vie au travail » ont été mises en œuvre. Dans un premier temps, cela s'est traduit par davantage de flexibilité proposée par l'entreprise à ses collaborateurs dans l'organisation de leur travail. Mais surtout, ces dispositions ont permis l'adaptation rapide aux nouvelles conditions de travail imposées par la crise sanitaire (travail à distance, flexibilité des horaires, ergonomie du poste de travail à domicile, utilisation des nouveaux outils digitaux). Toujours dans le cadre de ce nouvel accord, consciente des difficultés à articuler vie personnelle et vie professionnelle durant la pandémie, la société a aussi proposé un dispositif permettant aux parents d'accéder à des places en crèches interentreprises.

Des métiers variés, des parcours attractifs

En 2020, si les recrutements ont été limités, le groupe a mis l'accent sur les formations internes en adaptant les contenus et les formats aux nouveaux outils de formation en ligne. Le groupe Esso est très attaché au développement des compétences de ses salariés

* Le Flex Office ou bureau flexible, désigne l'absence de poste de travail attribué à chaque salarié et l'absence de bureaux fermés. Dans une organisation Flex Office, les locaux de l'entreprise proposent généralement différents espaces de travail, permettant aux collaborateurs de s'installer là où ils le souhaitent.

et de ses équipes, dès la phase de recrutement et tout au long des parcours professionnels. C'est un élément de fidélisation des jeunes talents, comme en témoignent la forte culture d'entreprise entretenue par les salariés à travers la durée et la grande variété des parcours dans l'entreprise.

Pour contourner les contraintes liées à la crise sanitaire, de nombreux nouveaux modules de formation ont été proposés en distanciel. Ils ont permis de répondre aux besoins de perfectionnement identifiés avec les collaborateurs. En parallèle, la société a également continué à s'appuyer sur les outils numériques disponibles au sein du groupe ExxonMobil pour renforcer les compétences fonctionnelles ou transverses. Ainsi, le salarié dispose d'un environnement stimulant pour évoluer tout au long de sa carrière. En 2020, 94 % des salariés ont suivi une formation. La sécurité, priorité de notre groupe, est restée une des composantes importantes, de même que la santé, l'hygiène et l'environnement. Par ailleurs, l'encadrement a été sensibilisé à l'accompagnement du changement dans tous ses aspects sociaux. Pour cela, des espaces virtuels d'échange et de réflexion spécifiques autour de l'accompagnement des équipes ont été proposés.



Anne Laure Bascoul

Responsable
déménagement siège

« Nous avons travaillé à donner plus de flexibilité aux collaborateurs, afin d'être plus agiles sur le marché. L'accent a été mis aussi sur la convivialité des locaux pour stimuler la créativité des équipes ! »

À propos de la rémunération ①

Malgré une baisse de la masse salariale, en 2020, l'évolution globale des salaires bruts, incluant la prime d'ancienneté, les augmentations et les promotions, a représenté une augmentation de 3,5 % par rapport à l'année 2019. Évaluant selon la performance individuelle, la rémunération est assortie d'avantages sociaux (dont une participation à la complémentaire santé), un plan d'épargne salariale avec abondement de l'employeur. Les salariés d'Esso S.A.F. et d'Esso Raffinage bénéficient aussi d'un plan de retraite supplémentaire et d'un plan d'épargne retraite collective (Perco).

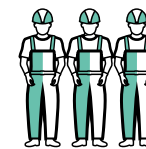
Dialogue social maintenu ①

Grâce à une dynamique d'échange avec les organisations syndicales, le dialogue social a été maintenu pour aboutir à la signature de cinq accords en 2020 : quatre pour l'Unité Économique et Sociale et un pour l'établissement Sièges et Territoire ; accords discutés avec les parties prenantes au cours de 12 réunions de négociation. Malgré le confinement et la crise sanitaire, le dialogue a été maintenu tout au long de l'année. Par ailleurs, un protocole a pu être validé avec les organisations syndicales pour offrir aux salariés un environnement de travail sécurisé avec des mesures sanitaires appropriées pour chaque établissement.

Diversité et solidarité

Le groupe a fait de la mixité et de l'égalité des engagements prioritaires, convaincu que ces valeurs sont source d'innovation et de performance. En 2019, l'accord signé avec les organisations syndicales représentatives avait confirmé la volonté du groupe que les femmes puissent exprimer leur plein potentiel et qu'elles soient présentes dans toutes les fonctions et à tous les niveaux de responsabilité. Le groupe Women's Interest Network œuvre au quotidien pour cette cause. La contribution d'Esso au rapport « L'inclusion en entreprise » publié en juillet 2020 par l'American Chamber of Commerce est en cohérence avec cette vision. Au-delà de l'impératif de justice sociale et de lutte contre les discriminations au sein des entreprises, il apparaît nettement que l'inclusion est un prisme important pour une reprise durable et responsable de l'économie en sortie de crise. Elle peut même constituer un avantage concurrentiel pour les entreprises qui savent anticiper. Dans le même esprit, notre accord d'entreprise sur le handicap permet à tout collaborateur en situation de handicap de bénéficier d'une adaptation de son poste ou d'une évolution interne adaptée, avec un accompagnement personnalisé et la prise en compte des besoins des membres de sa famille.

Favoriser la diversité et l'inclusion au sein des équipes permet à chaque salarié de partager son point de vue et de contribuer ainsi à la réussite de l'entreprise.



Près de
1 760

collaborateurs
dont 95 % en CDI.

33 %

du personnel posté.



89/100

Index de l'égalité femmes-hommes
au sein de l'Unité Économique
et Sociale regroupant les sociétés
Esso S.A.F., Esso Raffinage
et ExxonMobil Chemical France.



À retenir



Le groupe Esso envisage les parcours sur le long terme, avec un accompagnement sur mesure des salariés tout au long de leur carrière pour gagner en compétences et responsabilités.



Sociétal



Le développement social et économique des territoires fait partie intégrante du projet d'entreprise du groupe Esso. En 2020, des actions spécifiques ont été lancées, malgré la crise sanitaire, pour non seulement maintenir les relations avec les différentes parties prenantes, mais aussi pour aider les communautés et les professionnels de santé en première ligne, tout en continuant à maintenir nos opérations en toute sécurité. Comme acteur responsable, le groupe place les valeurs d'éthique et d'intégrité au cœur de sa démarche.

En amont et en aval de ses activités, le groupe est devenu au fil de son histoire un partenaire essentiel de nombreuses entreprises. Autour de ses sites, c'est toute l'économie locale et l'emploi qui sont favorablement impactés, avec les emplois directs qu'il peut proposer ainsi que les emplois indirects

des entreprises sous-traitantes. Ces derniers représentent l'équivalent de plus de 600 postes équivalents temps plein en période d'activité normale autour des raffineries. Sans compter les emplois induits, liés aux besoins en services et biens de consommation du groupe et des entreprises partenaires. Ainsi, on estime qu'un emploi en production correspond à deux emplois induits. Selon ce calcul, le groupe a généré en 2020 plus de 2 350 emplois directs et indirects sur ses sites industriels et a donc contribué à maintenir 4 700 emplois induits. Durant l'année, la priorité a été donnée à la continuité des activités, avec des actions de solidarité autour des sites. Ainsi, de nombreuses initiatives citoyennes utiles pour les collectivités ont été entreprises. Des équipes locales de coordination se sont également mobilisées en tout début de pandémie afin d'identifier les dotations de matériel non indispensables pour le fonctionnement de nos activités et pouvant être utiles pour aider les communautés, à savoir des blouses, des surlunettes, des charlottes ou encore des masques qui manquaient alors cruellement à l'ensemble des acteurs en première ligne dans la lutte contre la pandémie.

Dans l'écoute et le dialogue...

La politique sociétale du groupe s'appuie sur les valeurs essentielles de dialogue, d'éthique et de solidarité. L'avis des riverains et la perception qu'ils ont des activités restent des éléments déterminants de la performance du groupe. C'est pourquoi plusieurs outils ont été développés au cours des dernières années pour recueillir les attentes et apporter des réponses concrètes. Ainsi, les enquêtes régulières de perception autour des sites portant sur l'environnement, l'impact

économique, la santé et la sécurité industrielle permettent d'identifier et de mieux comprendre les préoccupations des riverains et d'orienter ensuite les décisions et investissements nécessaires. Les résultats sont présentés lors des Commissions Locales d'Information et d'Échanges (CLIE) à Fos-sur-Mer ou lors d'une réunion publique à Gravenchon. Elles sont ouvertes aux élus, aux collectivités territoriales, aux associations, aux médias locaux et aux riverains qui le souhaitent.

... et dans la transparence

Le groupe veille aussi à améliorer la manière dont les informations concernant les activités de ses deux raffineries peuvent être plus facilement accessibles pour les riverains, via les réseaux sociaux ou des plateformes d'information dédiées. Une communication directe ciblée est en place pour informer les associations locales et les autorités de tout dysfonctionnement ou événement majeur sur les sites. Un service d'information en temps réel en cas d'événement inhabituel est pour cela en place dans les zones de Port-Jérôme et de Fos-sur-Mer. Ce dispositif « Allo Industrie », lancé dans le courant de l'été dans la zone de l'étang de Berre, existe depuis plusieurs années sur la zone de Port-Jérôme. Il permet aux riverains qui le souhaitent d'obtenir des informations en temps réel lors d'événements perceptibles de l'extérieur. Autour de Fos-sur-Mer, le numéro vert ZipCom, mis à disposition par le Grand Port Maritime de Marseille, permet également aux riverains de poser des questions ou de signaler un dysfonctionnement.

Entre 2019 et 2020, le nombre de plaintes enregistrées sur les deux raffineries est passé de 23 à 38. ^① La création d'une application numérique facilitant le partage d'informations en provenance des riverains en Normandie suite à l'incident industriel d'une usine sur Rouen explique l'augmentation du nombre de nuisances potentielles remontées sur le site de Gravenchon – qui passe de neuf en 2019 à 37 en 2020. Le nombre de plaintes sur le site de Fos-sur-Mer a quant à lui été considérablement réduit, passant de 14 plaintes en 2019 à une plainte en 2020 en raison du bon fonctionnement opérationnel du site.

Des actions éducatives et sociales

À l'intention des plus jeunes, le groupe poursuit son engagement en faveur de l'accès à l'éducation scientifique, convaincu que celle-ci aidera demain à résoudre les défis énergétiques et qu'il faut encourager les vocations. En raison de la pandémie, beaucoup de concours scientifiques réalisés habituellement ont malheureusement été annulés. Début 2020, Esso a néanmoins pu participer activement au Prix Pierre Potier des lycéens. Ce prix se fixe l'objectif de faire découvrir aux lycéens les innovations



2 350

emplois directs et indirects
générés par le groupe sur ses sites.

4 700

emplois induits maintenus.

techniques en faveur du développement durable. Par ailleurs, Esso a contribué au concours « Parlons Chimie » qui permet aux jeunes de monter un projet technique concret puis de le défendre devant un jury. L'édition 2020 a été entièrement réalisée en virtuel, les participants créant leur projet à leur domicile avec les moyens disponibles chez eux.

En ces temps de crise sanitaire et de confinement, une attention particulière a été portée au maintien de l'éducation. Ainsi, 14 ordinateurs portables ont été prêtés à des familles de Port-Jérôme pour les enfants qui ne pouvaient pas suivre la classe à domicile, faute de matériel. 20 ordinateurs, reconditionnés gracieusement par une petite entreprise locale, ont été donnés à la maison de l'enfance de Saint-Romain-de-Colbosc pour permettre la continuité de l'enseignement pour les enfants en accueil de jour. Et pour contribuer au maintien à distance du service public sur le territoire, 90 ordinateurs portables reconfigurés ont été prêtés aux agents territoriaux de la communauté d'agglomération Caux Seine Agglo.

Gouvernance

Une bonne gouvernance d'entreprise crée un environnement propice à un développement long terme et à une bonne conduite des affaires. Le mode de gouvernance du groupe Esso S.A.F. repose sur une organisation à conseil d'administration. Le rapport sur le gouvernement d'entreprise rappelle les règles que la société souhaite respecter en la matière. En accord avec les pouvoirs attribués par l'assemblée des actionnaires et avec l'objet social, le conseil valide les orientations stratégiques de la société et veille à leur mise en œuvre. Il est saisi de toute question significative relative à la bonne marche de la société et délibère sur les affaires importantes la concernant. Les informations nécessaires au bon accomplissement de leur mission sont transmises aux administrateurs. La gestion du groupe Esso s'appuie sur des exigences particulièrement élevées en matière d'intégrité et de respect des lois, des règles de gouvernance et des systèmes de contrôle de gestion. C'est la clé

RÉPONSES

Dans la zone de l'étang de Berre où la raffinerie de Fos-sur-Mer est installée, le groupe Esso est partie prenante du projet RÉPONSES (RÉduire les POLLutionNs en Santé Environnement). Il s'agit d'un collectif qui réunit pouvoirs publics, collectivités, associations et industriels pour apporter des réponses et des solutions concrètes aux préoccupations des populations locales. En 2020, un plan d'action visant à répondre aux attentes et préoccupations des habitants de l'étang de Berre a été présenté.

de voûte d'une performance durable et d'une bonne citoyenneté d'entreprise.

En 2020, le conseil d'administration a été renforcé avec la nomination de trois nouvelles administratrices, Mesdames Hélène de Carné Carnavalet, Catherine Dupont Gatelmand et Véronique Saubot. Avec le renouvellement des mandats d'administrateur de Madame Marie-Hélène Roncoroni et de Messieurs Philippe Ducom, Antoine du Guerny, Jean-Pierre Michel, et Peter Vandeborne, ainsi que la poursuite du mandat de Madame Odile Rueff comme administratrice représentant les salariés, le conseil d'administration de la société Esso S.A.F., sous la présidence d'Antoine du Guerny, passe donc à neuf membres, dont cinq femmes.

Éthique et intégrité

Au sein du groupe, des systèmes de gestion contribuent à mettre en œuvre la démarche RSE de transparence et de bienveillance du groupe : notamment les systèmes de contrôle *Controls Integrity Management System* (CIMS) et *Operations Integrity Management System* (OIMS) et le programme de pratique des relations publiques *Best Practices of External Affairs* (BPEA). Le groupe a également mis en place depuis plus de dix ans un dispositif d'alerte professionnelle (soit bien avant la réglementation sur les lanceurs d'alerte). Il est ouvert aussi bien au personnel qu'aux collaborateurs des entreprises sous-traitantes. Sa vocation est de remonter d'éventuelles malversations, notamment dans les domaines comptable et financier. En matière de représentation d'intérêts, la même transparence est pratiquée, avec l'activité du groupe dans ce domaine déclarée auprès de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique (HATVP) ; le nombre de salariés représentant les intérêts de la société reste à deux personnes ① pour l'année 2020.

L'intégrité de la protection des données est un autre sujet suscitant toute la vigilance du groupe, pour protéger les données personnelles de ses employés, de ses fournisseurs et clients, dans le respect de la réglementation RGPD et avec toutes les mesures technologiques pour assurer la protection de ces données et prévenir les risques liés aux systèmes d'information et à la cybersécurité. L'atteinte aux règles éthiques fait partie des principaux facteurs de risques de la société précisés dans la section spécifique.

Éthique des affaires

Considérant que la manière d'obtenir un résultat est aussi importante que le résultat lui-même, le groupe Esso s'appuie sur un système de contrôle interne et de gestion des risques rigoureux.

Il est constitué de 18 politiques que chaque collaborateur doit connaître et mettre en pratique au quotidien dans leurs principes. À ce propos, une information claire est diffusée régulièrement à l'ensemble des salariés et des sous-traitants et reprise lors de la revue des pratiques des affaires qui a lieu tous les quatre ans. L'éthique des affaires est indispensable pour éviter les principaux facteurs de risques de la société précisés dans la section spécifique.

Évasion fiscale, lutte contre la corruption

Le groupe Esso et ses filiales sont immatriculés en France et s'acquittent de leurs impôts en France. En 2020, le groupe s'est acquitté du versement de ses impôts et taxes. Concernant la lutte contre la corruption et bien avant l'entrée en vigueur de la loi Sapin 2 en la matière, la société et ses filiales ont mis en place un programme ambitieux et détaillé ; il se fonde sur les politiques et procédures déjà existantes au sein du groupe ExxonMobil, notamment via un système de contrôles internes, de formations et de responsabilisation de chaque salarié. L'évasion fiscale fait partie des principaux facteurs de risques de la société précisés dans la section spécifique.

Respect des droits de l'homme

Pour clore cette section liée à la responsabilité sociétale du groupe Esso, il convient de rappeler qu'il suit la même philosophie en la matière que celle d'Exxon Mobil Corporation, inspirée des principes fondamentaux de la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 et de ceux du pacte mondial de l'ONU appliqués au droit du travail. Le non-respect des droits de l'homme fait partie des principaux facteurs de risques de la société précisés dans la section spécifique.

+ Principaux facteurs de risques

Principaux facteurs de risques - Éthique des affaires (voir page 33)

Principaux facteurs de risques - Évasion fiscale (voir page 34)

Principaux facteurs de risques - Non-respect des droits de l'homme (voir page 34)

Enjeux environnementaux

En 2020, malgré la baisse globale de la production, les sites d'Esso ont continué d'adapter leurs activités sans rien concéder pour autant sur les exigences environnementales inscrites dans le projet d'entreprise du groupe, dans le respect d'une réglementation toujours plus exigeante. La fiabilité et la performance environnementale ont ainsi été maintenues à leur meilleur niveau.

① Retrouvez les indicateurs de performance extra-financière dans le tableau de synthèse en pages 74 et 75

Environnement



Le groupe Esso est déterminé à apporter sa contribution sur les enjeux climatiques et environnementaux en maîtrisant ses activités opérationnelles et en réduisant les émissions des produits qu'il fabrique. Tout l'enjeu consiste à satisfaire la demande tout en réduisant les impacts sur l'environnement. En 2020, malgré la baisse globale de la production liée à la crise sanitaire, les sites de production d'Esso ont continué d'adapter leur activité, mobilisés pour assurer la continuité des opérations dans un contexte de ralentissement général de l'économie, sans rien concéder pour autant sur les exigences environnementales inscrites dans le projet d'entreprise du groupe et/ou prescrites légalement. La fiabilité et la performance environnementale ont ainsi été maintenues à leur meilleur niveau.

Les quatre piliers de notre stratégie pour le climat

▪ Atténuer les émissions de nos opérations

Les efforts portent sur la fiabilité des opérations, la réduction des émissions et l'amélioration de l'efficacité énergétique de notre outil industriel. En 2020, le renouvellement de la certification ISO 50001 de Gravenchon et le maintien de cette même certification à Fos-sur-Mer témoignent de l'engagement sans relâche de nos équipes.

▪ Fournir des produits qui permettent à nos clients de réduire leurs émissions

Esso accompagne ses clients en commercialisant une gamme de produits – carburants (Esso Synergy™) et lubrifiants (lubrifiants Mobil 1™ et Mobil Delvac™), biocarburants (E85), fioul marine à basse teneur en soufre (EMF.5™) – toujours plus performants et plus respectueux de l'environnement.

▪ Développer des solutions technologiques bas carbone

Le groupe adapte en permanence ses procédés industriels et bénéficie des recherches et partenariats du groupe ExxonMobil pour réduire l'intensité carbone de ses opérations et de ses produits.

▪ S'impliquer dans le débat sur le climat et les politiques énergétiques

Esso s'implique activement dans un dialogue constructif pour parvenir à une neutralité carbone à l'horizon 2050 et continue à plaider pour des solutions fiables et économiquement abordables permettant de faire face au changement climatique.

+ [Détail des produits Esso \(voir page 28\)](#)



Benoît de Saint Sernin

Directeur des affaires générales

« Nous sommes engagés dans une démarche responsable et portés par une vision à long terme. L'objectif est de fournir des produits de haute qualité permettant à nos clients de réduire leurs émissions et de continuer à travailler pour minimiser les impacts environnementaux. Tout cela en soutenant les communautés autour des sites où nous sommes présents. »

L'EBP, outil dédié à la gestion environnementale et sociale

Dans sa gestion des risques environnementaux, le groupe Esso s'inscrit pleinement dans la dynamique du groupe ExxonMobil, réputé comme étant une référence dans ce domaine. Notre démarche s'appuie sur le système de mesure et d'atténuation des risques **OIMS** et sur *l'Environmental Business Planning*, un outil conçu pour identifier et maîtriser les risques environnementaux. Ceux-ci sont inscrits dans un plan quinquennal mis à jour chaque année.

Prévenir les déversements accidentels ①

En renforçant les procédures opératoires et les inspections de maintenance des équipements, Esso met tout en œuvre pour prévenir les déversements accidentels. En 2020, trois déversements supérieurs à 1 baril (159 litres) se sont produits, pour un total initial de 112 barils. Après traitement, ce montant a été réduit à 2 barils restés confinés dans nos établissements.

Aménagement des sites non actifs

Au sein du groupe, l'équipe E&PS (*Environmental & Property Solutions*) est dédiée à la gestion environnementale. Elle vérifie que les terrains dont le groupe est propriétaire ou locataire ne présentent pas de risque significatif pour l'environnement et la santé. Lorsque les terrains ne sont plus exploités, elle prend en charge la remise en état environnementale conformément aux obligations réglementaires et de façon cohérente avec l'usage passé et futur des sites. Elle est en contact avec l'administration pour satisfaire à toutes les obligations légales liées au respect de l'environnement et faciliter lors des cessations d'activité la commercialisation des terrains en sélectionnant des acquéreurs qui pourront les redévelopper et les valoriser au mieux. L'ancienne raffinerie Mobil de Frontignan, qui a cessé ses activités en 1985, fait actuellement l'objet d'un chantier de remise en état du terrain en vue de sa réutilisation par la ville.

+ [Schéma sur le système de référence OIMS \(voir page 57\)](#)



Réduction des émissions et gestion des déchets

Le groupe Esso s'efforce non seulement de réduire les émissions issues de ses opérations, mais également d'assurer une gestion de ses déchets respectueuse de l'environnement. Il travaille en permanence pour optimiser les procédés de ses sites industriels. Dans nos raffineries, les laboratoires de contrôle réalisent et coordonnent les analyses des produits, ainsi que les analyses liées à nos émissions. Ils contrôlent les procédés de traitement d'eau et de combustion et assurent le suivi réglementaire des rejets dans l'air et dans l'eau. En 2020, les unités de production ont dû s'adapter en permanence à la baisse de la demande et aux limitations de stockage. De ce fait, les unités n'ont pas fonctionné au maximum de leur capacité et on constate une baisse globale de 4,7 % de la quantité de pétrole brut traité dans les deux raffineries du groupe ①. Cette baisse des débits a eu un impact légèrement négatif sur les performances environnementales par tonne de brut traité, sauf pour le dioxyde de soufre (SO₂).

Dioxyde de soufre (SO₂) ①

Les émissions SO₂ ramenées au volume de production ont baissé de 6,2 % en 2020 dans les raffineries Esso pour atteindre un ratio de 0,382 tonne par kilotonne de pétrole brut traité. Il s'agit du plus faible ratio jamais atteint, avec une réduction de 21,5 % par kilotonne de pétrole brut traité pour le site de Fos-sur-Mer par rapport à l'année 2019. Les émissions de SO₂ ont également atteint leur plus faible niveau en quantité avec 5 807 tonnes de SO₂ émises, soit une réduction de 10,6 % par rapport à l'année précédente.

À propos des émissions industrielles

La directive n° 2010/75 du 24 novembre 2010, dite « directive IED » (*Industrial Emissions Directive*), renforce un certain nombre d'exigences en matière de prévention de la pollution de l'air, de l'eau et du sol provenant des installations industrielles. Elle définit au niveau européen une approche intégrée de la prévention et de la réduction des pollutions émises par les installations industrielles, et fixe des niveaux d'émission maximaux de polluants dans l'air et dans l'eau de surface, lorsque les meilleures techniques disponibles (MTD) sont mises en œuvre. Celles-ci sont définies dans le *BREF* Raffinage* publié le 28 octobre 2014. L'arrêté d'exploitation définissant les modalités précises de suivi des niveaux d'émissions imposés par l'IED a été signé pour le site de Gravenchon en janvier 2017. Pour la raffinerie de Fos-sur-Mer, l'arrêté d'exploitation a été signé en mars 2020.

* Best available technique REference document (BREFs). Ce texte est en cours de révision en 2021.

Oxyde d'azote (NO_x) ①

Après une réduction notable en 2019 de 7 % (grâce à une plus forte consommation de gaz naturel en proportion des combustibles utilisés), les émissions NO_x ont retrouvé en 2020 leur moyenne décennale exprimée par kilotonne de brut traité.

Composés organiques volatils (COV) ①

La raffinerie de Fos-sur-Mer avait enregistré en 2019 une baisse spectaculaire de 46 % des émissions de COV. Elle confirme en 2020 son excellente performance malgré une quantification plus exhaustive des émissions de COV. Les raffineries poursuivent leur travail de détection et de suppression des fuites fugitives. Le site de Gravenchon a investi dans un toit flottant sur un bac d'eaux souillées (TK21007) pour un montant de 2,4 millions d'euros. Au total, les émissions de COV sont restées essentiellement stables.

Valorisation des déchets ①

Le groupe Esso s'efforce de limiter la quantité de déchets produits, de valoriser et recycler les déchets restants, en lien avec les centres de tri autour de ses sites. Un registre annuel est tenu et les centres de traitement des déchets sont audités, de manière à s'assurer que leur prestation en gestion et valorisation est en accord avec les contrats signés. En fonction des opérations éventuelles de maintenance, la quantité de déchets varie d'une année sur l'autre.

Encourager l'économie circulaire

Au sein du groupe Esso, les initiatives pour encourager un modèle économique circulaire continuent de se développer, souvent en collaboration avec des acteurs locaux à proximité des sites. Dans cette démarche, les déchets émis par nos activités peuvent être valorisés et recyclés au mieux, notamment les catalyseurs, le soufre pur et les huiles usagées. En ce qui concerne les catalyseurs, des usines de régénération ont pour mission de les remettre en état afin qu'ils puissent être réutilisés. Le soufre pur que les raffineries produisent aujourd'hui en plus grandes quantités, du fait de la réduction réglementaire de la teneur en soufre des produits, est revalorisé dans des usines de fabrication d'acide sulfurique. Par ailleurs, les huiles usagées sont récupérées dans le respect de la réglementation française. À Gravenchon, la raffinerie réutilise, après régénération à l'extérieur du site, un solvant utilisé dans la fabrication d'huile, de même que de l'acide sulfurique utilisé pour améliorer la qualité de l'essence. La lutte contre le gaspillage et le soutien à l'économie circulaire sont également un travail des équipes opérationnelles au quotidien sur le terrain en particulier dans la gestion des déchets plastique.

Gérer le risque lié au changement climatique

Le groupe respecte et soutient l'ambition sociétale de parvenir à la neutralité carbone à l'horizon 2050 et continue à plaider pour des solutions fiables et abordables pour faire face aux risques liés au changement climatique. Les actions pour le climat nécessitent l'engagement de toute la société : entreprises, décideurs politiques, communautés scientifiques et consommateurs. Le groupe Esso s'implique dans de nombreuses initiatives pour mieux comprendre les enjeux énergétiques, les actions et les technologies possibles à mettre en œuvre. La mise en œuvre de nouvelles technologies sera indispensable pour atteindre les objectifs mondiaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Par ailleurs, les effets liés au risque de changement climatique, notamment les phénomènes naturels hors-norme, sont identifiés comme facteurs de risques et peuvent entraîner des fluctuations de la demande. Le groupe Esso prend toutes les mesures pour protéger ses actifs industriels contre ce type de risques, notamment le risque d'inondation.

Émissions totales de SO₂

↓ Baisse de
10,6 %

Émissions totales de COV

↓ Baisse de
0,5 %



① Retrouvez les indicateurs de performance extra-financière dans le tableau de synthèse en pages 74 et 75



Cultiver l'innovation

Le développement de nouvelles technologies et l'innovation joueront un rôle central pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. En effet, l'ensemble des solutions actuelles est insuffisant pour atteindre les objectifs de réduction des émissions à un coût acceptable pour la société. Selon l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE), seulement sept des 45 technologies et secteurs importants nécessaires sont en bonne voie pour aider à atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. Pour y parvenir, il faudrait déployer à grande échelle de nouvelles technologies dans des domaines clés comme la production d'électricité, le transport commercial et les procédés industriels, où les émissions sont les plus importantes et les prévisions de demande mondiale en augmentation. Les études prospectives les plus fiables comme celles de l'AIE montrent que même dans le cas de scénarios ambitieux de réduction de risque de changement climatique (trajectoires d'élévation de température inférieure à 2°C), la demande en gaz et pétrole représentera encore dans 20 ans plus de 50 % de la demande mondiale d'énergies primaires.

Depuis 2000, ExxonMobil a investi plus de 20 milliards de dollars en R&D dont 10 milliards dans le déploiement de solutions énergétiques à faible émission ; le groupe Esso bénéficie de ces innovations. ExxonMobil a participé notamment à des initiatives pour soutenir des projets de captage et de stockage du carbone, développer des biocarburants innovants ou encore favoriser des technologies permettant des procédés à faible consommation d'énergie. En deux décennies, environ 480 millions de tonnes d'émissions de CO₂ liées aux opérations du groupe ExxonMobil ont déjà été éliminées ou évitées (soit l'équivalent de 100 millions de voitures de particuliers en moins sur les routes). ExxonMobil travaille avec près de 80 universités à travers le monde pour explorer des solutions environnementales de nouvelle génération. Dans les dix ans à venir, il prévoit d'investir jusqu'à 100 millions de dollars dans ses partenariats de recherche avec les laboratoires à travers le monde.

À retenir



Acteur de premier plan en matière d'innovation technologique dans le secteur de l'énergie, le groupe ExxonMobil consacre chaque année environ 1 milliard de dollars au financement de nombreux travaux scientifiques, y compris en recherche fondamentale.

Notre soutien à l'Accord de Paris

Tout comme le groupe ExxonMobil, Esso soutient le travail des signataires de l'Accord de Paris sur le climat. Il reconnaît les objectifs ambitieux de cet accord et estime que l'entreprise a un rôle constructif à jouer dans le développement de solutions adaptées. ExxonMobil œuvre en particulier au développement de systèmes innovants de réduction des émissions, adaptés aux secteurs qui émettent le plus, comme l'électricité ou le transport commercial et industriel, qui représentent 80 % des émissions mondiales de CO₂. Captage et stockage du carbone (CCS), carburants liquides bas carbone (CLBC), hydrogène ou technologies à haut rendement énergétique, etc. : ces innovations contribueront à réduire les émissions pour se rapprocher de l'objectif de l'Accord de Paris.

Lutter contre les émissions de CO₂ ①

ExxonMobil œuvre en permanence pour optimiser ses procédés industriels pour consommer et chauffer moins, pour réduire les écarts de pression, en remplaçant la distillation conventionnelle très consommatrice d'énergie par des procédés moins énergivores. Pour ce faire, le groupe travaille sur des technologies telles que les membranes et autres séparations avancées, les catalyseurs et réacteurs à haute efficacité, qui peuvent baisser de 25 % et plus les émissions de CO₂, et permettre de fabriquer et séparer des molécules, à la base de la production des carburants et lubrifiants, des produits chimiques et autres produits utiles.

Dans nos activités en France, les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) proviennent des deux sites de Gravenchon et de Fos-sur-Mer. On distingue les émissions directes (celles liées aux opérations de raffinage) et indirectes (celles liées aux achats d'énergies extérieures : électricité et vapeur). Les émissions de CO₂ des deux raffineries sont suivies quasiment en temps réel et les résultats annuels sont validés à la tonne près par un organisme vérificateur indépendant. Les émissions indirectes sont calculées à partir des facteurs d'émissions de la base de données de l'Ademe et des achats des sites. Il faut noter que les émissions liées à l'usage des produits commercialisés par les revendeurs ne sont pas prises en compte. En 2020, les émissions directes ont baissé de 5,4 % alors que la distillation a baissé de 4,7 %, avec 2 280 kilotonnes (2 410 en 2019). Les émissions indirectes sont restées stables à 53 kilotonnes (52 en 2019).

À propos des quotas

Chaque année depuis la mise en place du système européen Système d'échange de quotas d'émissions (SEQUE) ou en anglais *Emissions Trading System* (ETS), un organisme vérificateur émet un rapport d'assurance raisonnable sur les émissions de gaz à effet de serre des raffineries, dont la dernière phrase est : « *Opinion sans réserve* ». Ci-dessous, un extrait de ce rapport : « *À notre avis, les émissions de gaz à effet de serre et les informations ayant servi à établir la déclaration d'émissions ont été élaborées conformément au règlement (UE) n° 601.2012 et ne comportent pas d'inexactitude significative* ». La troisième période (2013-2020) de ce système s'est traduite par une baisse annuelle d'environ 2 % de la quantité de quotas alloués gratuitement. Le complément manquant par rapport aux émissions réelles est alors acheté sur le marché en quantité de plus en plus importante. En 2020, les quotas alloués ont couvert environ 83 % des émissions réelles. De ce fait, Esso a fait face en 2020 à un déficit de 398 kilotonnes de CO₂. Sur le marché, le prix du CO₂ n'a cessé d'augmenter. Le coût total de ces achats de quotas avoisine 12 millions d'euros.

Limiter les opérations de torchage ①

Une torche est un organe indispensable pour garantir la sécurité des installations. En effet, afin d'éviter une surpression ou un changement opératoire trop brutal dans l'équipement, il peut être nécessaire de « décompresser » l'équipement et d'évacuer ainsi son contenu. Les épisodes de torche sont réduits au maximum pour limiter les nuisances, les émissions à l'atmosphère et également les pertes économiques. Le groupe a engagé de nombreuses actions pour anticiper et donc limiter l'usage des opérations de torches dans ses opérations. La baisse significative des hydrocarbures envoyés aux torches initiée en 2019 a été amplement confirmée en 2020 : – 9,1 % au total dont – 23 % à Fos-sur-Mer grâce à une meilleure fiabilité des opérations conduisant à moins d'arrêts imprévus. Dans le cadre de l'initiative RÉPONSES (RÉduire les POLLutionNs en Santé Environnement) d'information aux habitants autour de l'étang de Berre, beaucoup d'informations sur l'utilisation des torches ont été partagées en 2020.



① Retrouvez les indicateurs de performance extra-financière dans le tableau de synthèse en pages 74 et 75

Le captage et le stockage de CO₂

Le dioxyde de carbone (CO₂) peut être capté, comprimé et injecté dans le sol pour un stockage géologique permanent. Cette technologie innovante est reconnue par les autorités compétentes comme essentielle et indispensable pour pouvoir atteindre les objectifs mondiaux de réduction des émissions. L'AIE estime que le captage et le stockage de CO₂ pourraient réduire jusqu'à 15 % des émissions mondiales d'ici 2040. De son côté, le GIEC* estime que les efforts mondiaux de décarbonation pourraient être deux fois plus coûteux sans cette technologie. Depuis 1970, ExxonMobil a capté plus de CO₂ que toute autre entreprise, soit au cumul 40 % du CO₂ anthropique capté dans le monde. Le groupe poursuit ses recherches avec ses partenaires universitaires et privés pour développer de nouveaux moyens de captage et de stockage. Dans ce contexte, le groupe a créé une nouvelle direction mondiale en charge du développement des stockages de CO₂, disposant d'un budget de 3 milliards de dollars d'ici à 2025. Dix premiers projets sont déjà en cours de développement dans le monde.

* GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat; en anglais, IPCC : Intergovernmental panel on climate change.



Renforcer l'efficacité énergétique ①

Le maintien de la certification ISO 50001 attribuée aux deux raffineries d'Esso (Gravenchon depuis 2017 et Fos-sur-Mer depuis 2019) atteste l'effort incessant de nos équipes pour améliorer les performances énergétiques et environnementales des sites, en maintenant la compétitivité du groupe. Les enjeux sont stratégiques puisqu'entre 40 % et 60 % des coûts opérationnels sont ceux de l'énergie nécessaire aux opérations. Afin d'optimiser le suivi de ses sites, Esso utilise le système de gestion de l'énergie *Global Energy Management System* (GEMS). Il est en application depuis 2000 dans tous les sites ExxonMobil. Les grands arrêts techniques programmés sont mis à profit pour renforcer la performance énergétique des sites par les travaux d'entretien et les projets d'amélioration réalisés à cette occasion. En 2020, la consommation totale d'énergie des deux raffineries du groupe s'établit à 39 millions de gigajoules, en baisse par rapport à 2019 (42 millions de gigajoules). Par kilotonne de brut traité, le ratio a diminué à 2,58 milliers de gigajoules par rapport à 2,64 en 2019. Malgré la baisse des débits, les deux raffineries ont maintenu de bonnes performances énergétiques. Les consommations d'eau des raffineries ont augmenté par rapport à 2019, mais sont restées plus faibles qu'en 2018. Une étude va démarrer pour réduire cette consommation à Gravenchon, en renforçant notamment les recyclages d'eau possibles.

Encourager les économies

En tant que fournisseur de carburants et combustibles, le groupe est un acteur engagé dans le dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE) visant à encourager les particuliers à réduire leur consommation énergétique. Il a diversifié sa production de CEE en 2020 et a ainsi diminué sa dépendance du marché secondaire. Dans le cadre de ce dispositif, Esso S.A.F. participe à de nombreuses opérations mises en place par le Ministère de la Transition écologique comme les opérations « Coup de pouce ». Ces opérations ont pour objectif d'inciter financièrement les consommateurs finaux d'énergie à réaliser des travaux de rénovation énergétique. Afin de proposer ces primes incitatives et faciliter l'accession à des travaux ou des équipements performants, le groupe a conclu en 2020 des accords avec deux nouveaux mandataires et a été retenu dans de nombreux programmes. L'augmentation des volumes d'économies à obtenir conduit de facto à une augmentation des prix des carburants à la pompe d'environ 5,4 centimes d'euro par litre TTC selon l'UFIP.

Des produits plus respectueux de l'environnement

En développant des produits innovants comme les carburants de la gamme Synergy™, les lubrifiants synthétiques haute performance de la marque Mobil™, ou encore le nouveau carburant à basse teneur en soufre EMF.5™ destiné aux transporteurs maritimes, Esso accompagne ses clients dans la réduction de leurs émissions et de leur empreinte carbone. En particulier, la recherche s'accélère aujourd'hui dans le domaine des biocarburants, dans un contexte réglementaire en forte évolution. Dès 2003, l'Union européenne s'est donné comme objectif la promotion des biocarburants en Europe, avec une directive qui, depuis, a été renforcée et rendue contraignante. Ainsi, à l'échelle européenne, la nouvelle directive sur les énergies renouvelables (EnR) dans les transports (RED II, en anglais) a été publiée fin 2018 : l'Europe s'engage à y augmenter la part des énergies renouvelables à 14 % minimum en 2030 (10 % en 2020). L'ordonnance de transposition en France de cette directive a été publiée en mars 2021. Elle n'a pas remis en cause l'objectif français de 15 % déjà voté en août 2015. Le groupe Esso a la volonté d'accompagner cette transition en proposant des produits moins carbonés.

La voie des carburants liquides bas carbone

ExxonMobil a investi 300 millions de dollars dans la recherche sur les nouveaux carburants au cours des dix dernières années. L'objectif est de concilier les qualités des carburants liquides (densité énergétique, stockage) avec une faible empreinte carbone. En plus de biocarburants déjà existants, les scientifiques du groupe travaillent notamment à transformer les algues et les résidus de végétaux en biocarburants pour le transport. Comparés aux carburants actuels, ces biocarburants de nouvelle génération réduiront sensiblement les émissions de gaz à effet de serre. De plus, ils ne requièrent pas de terre arable ni d'eau douce additionnelles, au contraire des biocarburants traditionnels, dits de « première génération », issus du maïs ou de la canne à sucre. En parallèle des algues, ExxonMobil étudie la possibilité de produire du biodiesel par la fermentation de sucres cellulosiques de résidus agricoles ou forestiers.

À plus long terme, des recherches sur les e-fuels sont menées, avec l'idée générale de produire des carburants liquides à partir d'hydrogène vert ou bleu et de CO₂. Le passage à l'échelle industrielle de ces nouveaux carburants va demander des investissements, un cadre réglementaire et fiscal stable et des aides à l'investissement, ainsi que des partenariats renforcés avec d'autres acteurs du monde industriel, académique et les pouvoirs publics.



À retenir



Esso commercialise de nouveaux produits premium pour accompagner ses clients dans la réduction de leur empreinte carbone. Dans le domaine des biocarburants, le groupe se prépare aux évolutions réglementaires liées à la transition énergétique.

Tableau de synthèse des indicateurs clés de performance extra-financière

Informations sociales et sociétales

Intitulé		Unité	Année 2019	Année 2020	Page
Emploi	Effectif total	Nombre	1 787	1 759	60
	Répartition des salariés par zone géographique				
	Nombre de collaborateurs sur le site de Gravenchon	Nombre	1 170	1 158	60
	Nombre de collaborateurs sur le site de Fos-sur-Mer	Nombre	296	297	60
	Nombre de collaborateurs Sièges et Territoire de la filiale Worex	Nombre	321	304	60
	Répartition des salariés par âge				
	Collaborateurs de moins de 30 ans	Pourcentage	13 %	13 %	60
	Collaborateurs de 30 ans à 50 ans	Pourcentage	50 %	50 %	60
	Collaborateurs de plus de 50 ans	Pourcentage	37 %	37 %	60
	Répartition des salariés par sexe				
	Femmes dans l'effectif global	Pourcentage	18 %	18 %	60
	Embauches et licenciements				
	Entrées	Nombre	226	157	60
	Départs	Nombre	204	187	60
	Part d'emplois stables : nombre de CDI/effectifs totaux	Pourcentage	98 %	95 %	60
	Départs dans le cadre d'un licenciement	Nombre	5	5	60
	Rémunérations et leur évolution				
	Masse salariale	Euros	154 377 688	144 067 257	60
	Évolution de la masse salariale	Pourcentage	- 4,3 %	- 7 %	60
Organisation du travail	Personnel posté dans l'effectif				
	Personnel de jour	Pourcentage	67 %	67 %	60
	Personnel posté	Pourcentage	33 %	33 %	60
	Absentéisme				
Relations sociales	Nombre de jours d'absence/nombre de jours travaillés	Pourcentage	3 %	3,7 %	60
	Organisation du dialogue social				
	Nombre de réunions de négociation	Nombre	36	12	60
	Bilan des accords collectifs				
Santé et sécurité	Nombre d'accords signés/nombre d'accords proposés	Pourcentage	90 %	100 %	60
	Conditions de santé et de sécurité au travail et maladies professionnelles				
	Nombre de maladies professionnelles déclarées	Nombre	3	3	59
	Accidents du travail en base OSHA				
	Nombre d'accidents du travail personnel Esso et entreprises intervenantes	Nombre	4	7	56
	dont personnel Esso	Nombre	0	2	56
	Nombre d'accidents du travail avec arrêt personnel Esso et entreprises intervenantes	Nombre	0	0	56
	dont personnel Esso	Nombre	0	0	56
	TRIR : taux de fréquence accidents du travail personnel Esso et entreprises intervenantes	Taux	0,135	0,27	56
	TRIR : taux de fréquence accidents du travail personnel Esso	Taux	0	0,124	56
	LTIR : taux de fréquence accidents du travail avec arrêt personnel Esso et entreprises intervenantes	Taux	0	0	56
	LTIR : taux de fréquence accidents du travail avec arrêt personnel Esso	Taux	0	0	56
Formation	Politiques mises en œuvre en matière de formation				
	Taux d'accès à la formation : nombre de salariés formés/effectif	Pourcentage	94 %	94 %	60
	Taux moyen de formation : nombre d'heures de formation/nombre de salariés formés	Heures	110	102	60
	Part de formation SHE : nombre d'heures de formation dédiées au SHE/nombre d'heures de formation	Pourcentage	12 %	11 %	60

Intitulé		Unité	Année 2019	Année 2020	Page
Égalité de traitement	Mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes				
	Femmes dans les embauches de cadres	Pourcentage	32 %	33 %	61
	Femmes dans les embauches en CDI	Pourcentage	27 %	23 %	61
	Femmes expatriées dans effectif d'expatriés	Pourcentage	9 %	13 %	61
Impact territorial, économique et social de l'activité de la société	En matière d'emploi et de développement régional : somme des investissements + taxes et impôts + salaires + dividendes	Millions d'euros	432	351	8
Relations entretenues avec les parties prenantes	Actions de dialogue avec les communautés environnantes	Nombre	752	497	63
	Plaintes	Nombre	23	38	63
Activité de représentation d'intérêts	Activité de représentation d'intérêts	Nombre	2	2	64

Informations environnementales

Intitulé		Unité	Année 2019	Année 2020	Page
Politique générale en matière environnementale	Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement	Millions d'euros	62,4	63,4	67
Pollution	Mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement				
	Ratio des émissions annuelles de dioxyde de soufre (SO ₂)/pétrole brut traité	t/kt	0,41	0,38	68
	Ratio des émissions annuelles d'oxyde d'azote (NO _x)/pétrole brut traité	t/kt	0,12	0,15	68
	Ratio des émissions annuelles de composés organiques volatils (COV)/pétrole brut traité	t/kt	0,14	0,15	68
	Mesure de la qualité de l'eau – demande chimique en oxygène dans les effluents aqueux	t	971	797	68
Économie circulaire	Mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets				
	Quantité totale de déchets dangereux générée	t	17 536	15 731	69
	Quantité de déchets dangereux non valorisés ou recyclés	t	5 898	5 443	69
	Nombre de déversements accidentels > 1 baril	Nombre	4	3	67
	Volumes de déversements accidentels	bbl	30	112	67
	Utilisation durable des ressources				
	Ratio de la consommation d'eau et approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales/pétrole brut traité	Milliers de m³/kt	1,22	1,32	67
	Ratio de la consommation d'énergie des raffineries et amélioration de l'efficacité énergétique/pétrole brut traité	Milliers de GJ/kt	2,64	2,58	72
	Consommation de matières premières des raffineries : pétrole brut traité	Millions de tonnes	16	15,2	68
	Recours aux énergies renouvelables – quantité de biocarburants incorporés	Milliers de m³	821	883	73
Changement climatique	Postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre générées du fait de l'activité de la société, notamment par				
	Émissions annuelles de CO ₂ scope 1 – pétrole brut traité	kt/kt	0,151	0,150	71
	Émissions annuelles de CO ₂ – scope 1	kt	2 410	2 280	71
	Émissions annuelles de CO ₂ – scope 2	kt	52	53	71
	Ratio de la quantité brûlée aux torches/pétrole brut traité	t/kt	0,478	0,456	71

Note méthodologique

Déclaration de performance extra-financière 2020 du groupe Esso S.A.F.

Démarche d’élaboration de la déclaration

Durant l’été 2017, l’ordonnance 2017-1180 du 19 juillet 2017 et le décret d’application 2017-1265 du 9 août 2017 sont venus remplacer le dispositif préexistant de reporting RSE dit « Grenelle II ». Cette obligation réglementaire amène le groupe Esso à publier une déclaration de performance extra-financière (DPEF) comprenant les principaux risques RSE, et répondant aux exigences de ces nouveaux textes. La déclaration répond également aux exigences du décret n° 2016-1138 du 19 août 2016 sur la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte et au gaspillage alimentaire. La notion « d’économie circulaire » y est expliquée et un calcul interne des « postes significatifs d’émissions directes et indirectes » est réalisé. La démarche d’Esso s’appuie sur un référentiel interne qui comprend l’identification et la priorisation des principaux risques liés à l’activité de la société y compris, lorsque cela se révèle pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d’affaires, ses produits ou ses services. Ce référentiel contient également le détail de la constitution des indicateurs clés de performance retenus : les méthodes de calcul, de mesure et d’analyse employées. Il comprend aussi l’organisation et les étapes du reporting, les outils de validation des données et de gestion documentaire, la méthode de consolidation et de contrôle interne. Ce référentiel est consultable sur demande.

Rapport de l’un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion

Société Esso S.A.F.
Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux actionnaires,
En notre qualité de commissaire aux comptes de la société Esso S.A.F., désigné organisme tiers indépendant, accrédité par le Cofrac sous le numéro n° 3-1080*, nous vous présentons notre rapport sur la déclaration consolidée de performance extra-financière relative à l’exercice clos le 31 décembre 2020 (ci-après la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225 102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du Code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au conseil d’administration d’établir une déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant

Période de la déclaration

Les données collectées couvrent la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.
Selon les indicateurs, il s’agit :
• d’une consolidation annuelle des données du 01/01/2020 au 31/12/2020 ;
• de la donnée mesurée au 31/12/2020.

Périmètre de la déclaration

Le rapport RSE concerne les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation comptable soit Esso S.A.F., Esso Raffinage et Worex, ensemble désigné comme « le groupe » dans ce rapport. Le périmètre d’application est défini dans le référentiel en fonction de chaque indicateur de performance.

Contrôle externe

Pour répondre à l’article 225 de la loi du 10 juillet 2010 dite « Grenelle II », le groupe a fait vérifier les informations contenues dans le présent rapport par un organisme tiers indépendant. Le groupe Esso a choisi de confier cette mission de vérification externe pour la déclaration de performance 2020 à l’un de ses commissaires aux comptes. Son avis d’assurance modérée sur la DPEF du groupe présenté dans ce rapport détaille la nature des travaux effectués ainsi que les conclusions associées.

une présentation du modèle d’affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance.
La déclaration a été établie en appliquant les procédures de la société (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans la déclaration.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l’article L. 822-11-3 du Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, de la doctrine professionnelle et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité du commissaire aux comptes désigné organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d’assurance modérée sur :
• la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l’article R. 225-105 du Code de commerce ;
• la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l’article R. 225 105 du Code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».
Il ne nous appartient pas, en revanche, de nous prononcer sur :
• le respect par la société des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment, en matière de plan de vigilance, de lutte contre la corruption et de fiscalité ;
• la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Nature et étendue des travaux

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225 1 et suivants du Code de commerce déterminant les modalités dans lesquelles l’organisme tiers indépendant conduit sa mission et selon la norme internationale ISAE 3000 – *Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information*. Nous avons mené des travaux nous permettant d’apprécier la conformité de la Déclaration aux dispositions réglementaires et la sincérité des Informations :
• nous avons pris connaissance de l’activité de l’ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, de l’exposé des principaux risques sociaux et environnementaux liés à cette activité ;
• nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
• nous avons vérifié que la Déclaration présente les Informations prévues au II de l’article R. 225-105 lorsqu’elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l’absence des Informations requises par le 2° alinéa du III de l’article L. 225-102-1 ;
• nous avons vérifié que la déclaration présente le modèle d’affaires et les principaux risques liés à l’activité de l’ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela se révèle pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d’affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance ;
• nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
- apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
- corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes** ;
• nous avons vérifié que la déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l’ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l’article L. 233-16 ;
• nous avons pris connaissance des procédures de contrôle

interne et de gestion des risques mises en place par l’entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l’exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
• pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants***, nous avons mis en œuvre :
- des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
- des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d’une sélection d’entités contributrices**** et couvrent entre 24 % et 100 % des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;
• nous avons apprécié la cohérence d’ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l’ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.
Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d’assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de trois personnes et se sont déroulés entre janvier et avril 2021. Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené des entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n’avons pas relevé d’anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Neuilly-sur-Seine, le 16 avril 2021

L’un des commissaires aux comptes
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International
Alexandre MIKHAIL – associé
Tristan MOURRE – directeur

* Dont la portée d’accréditation est disponible sur le site www.cofrac.fr.
** Informations qualitatives relatives aux parties suivantes : « Dans le dialogue et l’échange » ; « Transparence en matière de représentation d’intérêts ».
*** Informations quantitatives sociales : effectif total, femmes dans l’effectif global, entrées, départs, départs dans le cadre d’un licenciement, accidents du travail avec arrêt, taux de fréquence, taux de gravité. Informations quantitatives environnementales : nombre de déversements accidentels > 1 baril, nombre d’incidents ayant engendré des plaintes pour nuisances sonores, olfactives ou autres, attribuables à l’activité de raffinage, quantité brûlée aux torches, émissions annuelles de SO₂, émissions annuelles de NO_x, émissions annuelles de COV, demande chimique en oxygène, volume d’eau annuel pompé dans le milieu, consommation d’énergies des raffineries, émissions annuelles de CO₂, total déchets dangereux générés, déchets dangereux non valorisés ni recyclés.
**** La raffinerie de Gravenchon pour les Informations sociétales et environnementales. Les entités Esso S.A.F. et ERSAS pour les Informations sociales.